LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER

- ☐ Extrait Kbis, inscription au registre du répertoire concerné de moins de trois mois,
- ☐ La copie des statuts de la société d'exploitation, avec répartition de l'actionnariat,
- ☐ Liasses fiscales des comptes de bilans et de résultats correspondant aux deux derniers exercices comptables clos,
- ☐ L'autorisation écrite du propriétaire des murs pour la réalisation de travaux immobiliers, pour les entreprises locataires, ou copropriétaires, de leur local d'activité,
- ☐ La copie du bail commercial en cas de location des murs,
- ☐ L'accord écrit signé des emprunts bancaires correspondant au projet d'investissement présenté,
- ☐ Le RIB de l'entreprise,
- ☐ Le détail des formations que le chef d'entreprise souhaite suivre (21 heures minimum dont la moitié consacrée à la RSE, le développement, le reste étant consacré à des formations en lien avec l'activité de l'entreprise)
- ☐ Le plan de situation à l'échelle communale, le plan cadastral et parcellaire et le plan de masse,
- ☐ Les plans détaillés des travaux et/ou des aménagements,
- ☐ Les devis détaillés HT et TTC pour chaque investissement, établis au nom de l'entreprise sollicitant la subvention,
- ☐ Pour le matériel roulant : les devis détaillés HT et TTC faisant apparaître clairement la partie caisse mobile nécessaire à une activité spécifique (frigorifique notamment) et la partie matériel roulant lui-même (tracteur, châssis…),
- ☐ La copie du permis de construire ou de l'autorisation de travaux obtenus si les investissements prévus le nécessitent.

Les informations et les documents transmis dans ce dossier resteront <u>strictement confidentiels</u> et ne pourront être transmis à des tiers. Seule la Région des Pays de la Loire sera destinataire de ces documents. L'utilisation de certaines données de l'entreprise à des fins d'évaluation de la politique régionale pourra être effectuée dans le strict respect des règles de confidentialité et d'anonymat du secret statistique.